

### La Réforme du Collège en Nouvelle-Calédonie

L'application de la réforme du collège en 2018 est un enjeu majeur de la mise en œuvre du projet éducatif calédonien. Le SNES a exprimé de fortes critiques contre cette réforme en Métropole, en particulier en ce qui concerne le manque de préparation, l'accentuation des inégalités entre les établissements et la perte d'heures disciplinaires au profit d'enseignements pluridisciplinaires, les EPI, et de l'accompagnement personnalisé (AP). Ces nouvelles pratiques n'ont pas vraiment démontré leur efficacité avec la dernière réforme du lycée.

#### *Une réforme contextualisée*

La structure globale de la réforme est conservée avec les enseignements obligatoires, les EPI, l'AP et les enseignements de complément. Cependant l'application de la réforme en Nouvelle-Calédonie présente des inflexions notables afin de prendre en compte certaines des critiques citées plus haut.

Tout d'abord les heures de français et mathématiques sont renforcées en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>. Certains pourraient s'inquiéter de la diminution des heures de langue vivante en tant qu'enseignement obligatoire mais leur pratique est renforcée en y additionnant l'EPI, langues et cultures étrangères, et l'enseignement de complément.

L'autonomie des établissements est réduite par rapport à la réforme en rendant 3 EPI obligatoires et 3 autres optionnels.

La réforme du collège prend en compte également le contexte local par la création d'un nouvel enseignement obligatoire sur la culture kanak à raison d'une heure toutes les deux semaines. Les langues kanak proposées aux épreuves du baccalauréat, le drehu, le nengone, le paicî et l'ajië, sont promues au niveau de langues vivantes mais elles demeurent au choix des familles. La réforme ne prévoit pas d'enseignements bilingues.

Les programmes ne sont pas non plus adaptés car ils demeurent de la compétence de l'Etat. Une réflexion sur leur contextualisation doit être mise en œuvre à l'image de ce qui a été fait en Histoire-Géographie, Education Morale et Civique et en Sciences et Vie de la Terre.

#### *La formation nécessaire des enseignants*

Un programme de formation conséquent pour accompagner les enseignants est prévu en 2017. Une partie se fera hors temps scolaire mais le Vice-recteur s'est engagé à trouver un équilibre.

Il s'agit en l'occurrence d'un compromis car l'UGPE souhaitait que toutes les formations se fassent pendant les vacances.

Cette réforme est également indispensable car le DNB rénové sera mis en œuvre en 2017. Il n'est pas dans l'intérêt des élèves que la Nouvelle-Calédonie se déconnecte de la Métropole tant au niveau des programmes que des examens.

**Les équipes enseignantes devront donc peser pour définir des projets d'établissement qui ne soient pas imposés par les directions.**

**Le SNES-NC se propose d'être une force d'accompagnement des enseignants dans cette démarche.**

**Le SNES-NC sera vigilant à ce que les temps de réunion dans les établissements demeurent de l'ordre du raisonnable. Les enseignants devront rester unis face à d'éventuels abus.**

**Le SNES-NC prend acte des inflexions proposées qui vont dans le sens des positions défendues en Métropole. Nous resterons vigilants sur l'application de la réforme dans les établissements. Les risques de dérives sont nombreux en particulier en ce qui concerne les obligations de service des enseignants.**